

Devenir l'amie de son mari

N°33



Michèle Brugnoli



Faites votre propre diagnostic

Toute plante se reproduit selon son espèce. C'est bien connu : celui qui s'est juré de ne jamais boire, parce qu'il a trop souffert enfant de l'alcoolisme de son père, pourrait bien s'adonner à l'alcool quelques années plus tard et maltraiter à son tour femme et enfants. De même, la petite fille rejetée par sa mère, une fois devenue adulte éprouvera parfois une haine incontrôlable envers son propre enfant. La victime devient tortionnaire.

Ce comportement héréditaire a des racines spirituelles plus encore que morales ou physiologiques. Depuis la chute d'Adam, le royaume de Dieu se trouve confronté au royaume de Satan. Chacun a le choix entre l'obéissance à Dieu ou la désobéissance. En se rebellant, on se met sous la coupe de l'ennemi. Mais on peut en sortir à deux conditions : s'en repentir et en être purifié.

La repentance est bien sûr le regret d'avoir mal agi, mais aussi la décision claire de se tourner vers Dieu pour recevoir sa vie et lui obéir.

La deuxième étape consiste à vivre un **nettoyage intérieur**. L'aide d'un conseiller spirituel est alors très précieuse. Il s'agit de se débarrasser de toute forme d'idolâtrie : attachement excessif aux valeurs matérielles, destruction de tout objet ayant eu trait à l'occultisme ...

Ces deux étapes franchies, il est bon de s'interroger au sujet de son héritage familial. Daniel voulait voir la libération de son peuple qui vivait en déportation. S'identifiant à ses compatriotes, il n'hésita pas à confesser leurs péchés. Il voulait lever tout interdit qui empêchait les siens de vivre la libération. Il faut bien qu'un jour quelqu'un confesse le péché commis pour que le processus de restauration commence, vous pouvez être cette personne-clé ! Si vos ascendants ont adhéré à des sectes, des groupes occultes, il vous faut clairement confesser ces fautes et renoncer, au nom de Jésus, à toute influence qui pourrait en être issue.

Dans cet héritage à refuser, passez en revue les points les plus importants.

Il peut être utile de se renseigner sur le vécu familial auprès d'oncles et tantes, de grands-parents.

- Y a-t-il des maladies qui se répercutent de génération en génération ?
- Des décès répétitifs anormaux ? Par exemple, la mort qui frappe toujours des personnes jeunes ?
- Les couples sont-ils unis ou au contraire détruits par des séparations et des divorces chroniques ?
- Votre famille est-elle fondée sur des unions légitimes ou illégitimes ?
Que vivez-vous dans le domaine de la stabilité sociale ?
- Les enfants réussissent-ils leurs études ? Trouvent-ils leur place dans leur profession ?
- Quelles étaient les puissances spirituelles invoquées par les générations précédentes ? Quelles étaient leurs croyances ? Certains membres de votre famille ont-ils eu recours à des guérisseurs ou à des médecines parallèles douteuses ?

En réfléchissant, j'ai réalisé que dans ma famille, du côté maternel, toutes les femmes étaient devenues veuves très jeunes. Seule ma mère avait échappé à cette fatalité, mais c'est elle qui est décédée accidentellement à l'âge de quarante-deux ans. C'était d'autant plus marquant qu'elle était la dernière de la

lignée. Son nom de jeune fille s'est éteint avec elle. Dans sa famille, il y avait une certaine pratique religieuse, mais non une foi vivante. Moi-même, alors que j'atteignais la quarantaine, la crainte de devenir veuve m'étreignait souvent. C'est alors que j'ai pris conscience des héritages familiaux. J'ai donc refusé, au nom de Jésus, cet héritage de morts précoces et réclamé des années normales de vie pour mon mari, selon la promesse donnée à ceux qui craignent Dieu : «La crainte de Dieu prolonge les jours.» ([Proverbes 10:27](#)) Aujourd'hui, je le remercie pour toutes ces années où il nous a gardés unis et en bonne santé. Quel que soit le poids du passé, il peut être racheté. **Les mauvaises influences, sur notre vie présente et sur celle de nos enfants, peuvent être brisées. Renonçons aux héritages «empoisonnés» et réclamons la bénédiction promise à ceux qui aiment Dieu !**

Mise en page de Marianne Dubois

Cet enseignement est gratuitement à votre disposition en vidéo sur le site : www.carlobrugnoli.net

Michèle Brugnoli

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !



9 PARTAGES

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. ©

2022 - www.topchretien.com